

S.A.R.L. "ERVIMAPRI"
au capital de 1.000,00 Euros
divisé en 100 parts de 10,00 Euros chacune
Siège social : CHAVILLE (Hauts-de-Seine) 2 bis, rue Alexis Maneyrol
851 022 582 RCS NANTERRE – N° de Gestion 2019 B 05137

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2022

AYANT STATUE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

L'associé unique de la société à responsabilité limitée susvisée et ayant délibéré aux conditions de validité prévues par la loi a, relativement à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021, pris la décision suivante :

.....

Préalablement à l'affectation des résultats de l'exercice 2021, l'associé unique expose que les capitaux propres se présentent ainsi dans le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Capital.....	1.000,00 €
Réserve légale.....	100,00 €
Autres Réserves.....	28.525,93 €
Report à nouveau.....	néant
Résultat de l'exercice.....	25.271,79 €
Total.....	<u>54.897,72 €</u>

alors qu'ils auraient dû se présenter comme suit :

Capital.....	1.000,00 €
Réserve légale.....	100,00 €
Autres Réserves.....	28.500,00 €
Report à nouveau.....	25,93 €
Résultat de l'exercice.....	25.271,79 €
Total.....	<u>54.897,72 €</u>

L'associé unique décide en conséquence :

- de modifier les écritures des capitaux propres, afin qu'ils soient conformes à la situation ci-dessus.



.../...

.../...

- d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à la somme de 25.271,79 euros ainsi qu'il suit :

- d'ajouter au bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de	25.271,79 €
- le montant du poste "report à nouveau", créditeur de	25,93 €
Formant un bénéfice distribuable de	<u>25.297,72 €</u>

Et en conséquence, compte tenu du fait que le montant de la réserve légale atteint une somme égale à 10 % du capital social :

- d'affecter au poste "Autres réserves" la somme de (le poste "Autres réserves" se trouvera être de 53.700,00 €).	25.200,00 €
- et le surplus, soit la somme de au poste "Report à nouveau". (le poste "Report à nouveau" se trouvera être ainsi de 97,72 €).	97,72 €
Total égal	<u>25.297,72 €</u>

Conformément aux dispositions légales, l'associé unique rappelle que la société n'a procédé à la distribution d'aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Pour extrait certifié conforme,
Le Gérant :



S.A.R.L. "ERVIMAPRI"
au capital de 1.000,00 Euros
divisé en 100 parts de 10,00 Euros chacune
Siège social : CHAVILLE (Hauts-de-Seine) 2 bis, rue Alexis Maneyrol
851 022 582 RCS NANTERRE – N° de Gestion 2019 B 05137

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE
A L'ASSOCIE UNIQUE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2021
(extraite du rapport de gestion de la gérance)

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Sur les résultats de l'exercice :

Comme précédemment indiqué, l'exercice considéré se solde par un bénéfice de 25.271,79 €.

Préalablement à l'affectation des résultats de l'exercice 2021, le Gérant expose que les capitaux propres se présentent ainsi dans le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Capital.....	1.000,00 €
Réserve légale.....	100,00 €
Autres Réserves.....	28.525,93 €
Report à nouveau.....	néant
Résultat de l'exercice.....	25.271,79 €
Total.....	<u>54.897,72 €</u>

alors qu'ils auraient dû se présenter comme suit :

Capital.....	1.000,00 €
Réserve légale.....	100,00 €
Autres Réserves.....	28.500,00 €
Report à nouveau.....	25,93 €
Résultat de l'exercice.....	25.271,79 €
Total.....	<u>54.897,72 €</u>

Le Gérant propose en conséquence :

- de modifier les écritures des capitaux propres, afin qu'ils soient conformes à la situation ci-dessus.

- et d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à la somme de 25.271,79 euros ainsi qu'il suit :

.../...

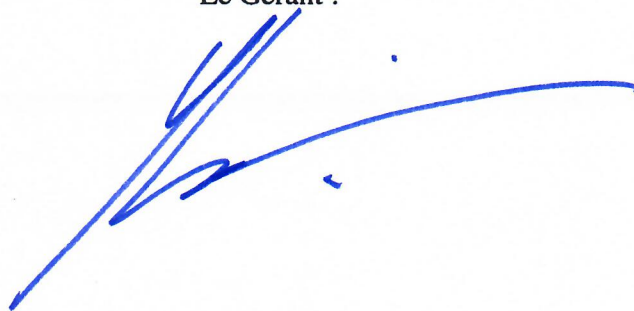

.../...

- d'ajouter au bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de	25.271,79 €
- le montant du poste "report à nouveau", créditeur de	25,93 €
Formant un bénéfice distribuable de	25.297,72 €

Et en conséquence, compte tenu du fait que le montant de la réserve légale atteint une somme égale à 10 % du capital social :

- d'affecter au poste "Autres réserves" la somme de	25.200,00 €
(le poste "Autres réserves" se trouvera être de 53.700,00 €).	
- et le surplus, soit la somme de	97,72 €
au poste "Report à nouveau".	
(le poste "Report à nouveau" se trouvera être ainsi de 97,72 €).	
Total égal	25.297,72 €

Pour extrait certifié conforme,
Le Gérant :



Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	28 526	17 600
	Report à nouveau		84
	Résultat de l'exercice	25 271,79	10 842
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	54 898	29 626
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 731	2 428
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 320	5 630
	Dettes fiscales et sociales	21 129	9 489
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	30 180	17 547
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	85 078	47 173
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	25 271,79	10 841,69
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	30 180	17 547
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert-comptable

Compte de Résultat

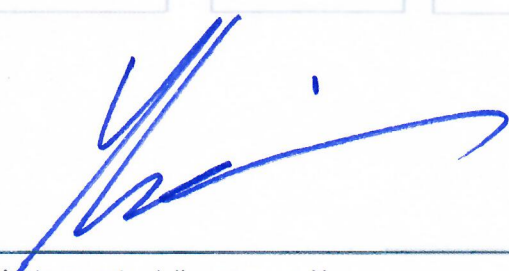
2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 803	12 805
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	71	50
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		71	50
RESULTAT FINANCIER		(71)	(50)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		29 732	12 755
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		4 460	1 913
TOTAL DES PRODUITS		75 400	52 400
TOTAL DES CHARGES		50 128	41 558
RESULTAT DE L'EXERCICE		25 272	10 842
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert-comptable

Engagements financiers

	31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			



Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	900		900	900
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		900		900	900
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	51 300		51 300	35 900
	Autres créances	205		205	3 000
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	32 672		32 672	7 373
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	84 178		84 178	46 273
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		85 078		85 078	47 173

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert-comptable

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	28 526	17 600
Report à nouveau		84
Résultat de l'exercice	25 271,79	10 842
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	54 898	29 626
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)	1 731	2 428
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 320	5 630
Dettes fiscales et sociales	21 129	9 489
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	30 180	17 547
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	85 078	47 173
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	25 271,79	10 841,69
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	30 180	17 547
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

Certifié sincère et exact

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert-comptable

S.A.R.L. "ERVIMAPRI"
au capital de 1.000,00 Euros
divisé en 100 parts de 10,00 Euros chacune
Siège social : CHAVILLE (Hauts-de-Seine) 2 bis, rue Alexis Maneyrol
851 022 582 RCS NANTERRE – N° de Gestion 2019 B 05137

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2022

AYANT STATUE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

L'associé unique de la société à responsabilité limitée susvisée et ayant délibéré aux conditions de validité prévues par la loi a, relativement à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021, pris la décision suivante :

.....

Préalablement à l'affectation des résultats de l'exercice 2021, l'associé unique expose que les capitaux propres se présentent ainsi dans le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Capital.....	1.000,00 €
Réserve légale.....	100,00 €
Autres Réserves.....	28.525,93 €
Report à nouveau.....	néant
Résultat de l'exercice.....	25.271,79 €
Total.....	54.897,72 €

alors qu'ils auraient dû se présenter comme suit :

Capital.....	1.000,00 €
Réserve légale.....	100,00 €
Autres Réserves.....	28.500,00 €
Report à nouveau.....	25,93 €
Résultat de l'exercice.....	25.271,79 €
Total.....	54.897,72 €

L'associé unique décide en conséquence :

- de modifier les écritures des capitaux propres, afin qu'ils soient conformes à la situation ci-dessus.



.../...

.../...

- d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à la somme de 25.271,79 euros ainsi qu'il suit :

- d'ajouter au bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de	25.271,79 €
- le montant du poste "report à nouveau", créditeur de	25,93 €
Formant un bénéfice distribuable de	<u>25.297,72 €</u>

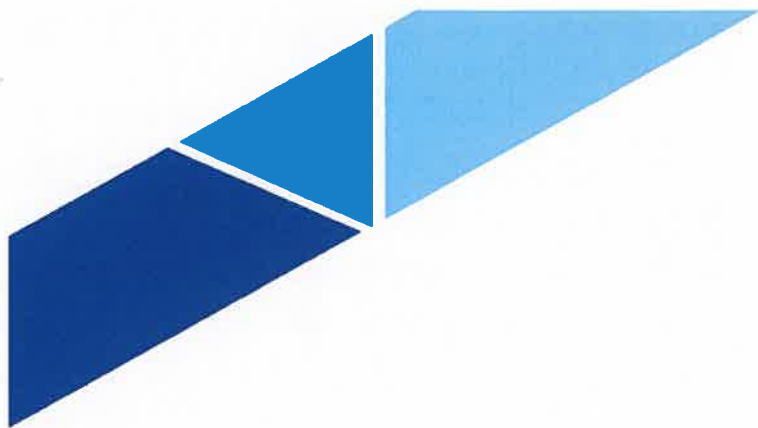
Et en conséquence, compte tenu du fait que le montant de la réserve légale atteint une somme égale à 10 % du capital social :

- d'affecter au poste "Autres réserves" la somme de (le poste "Autres réserves" se trouvera être de 53.700,00 €).	25.200,00 €
- et le surplus, soit la somme de au poste "Report à nouveau". (le poste "Report à nouveau" se trouvera être ainsi de 97,72 €).	97,72 €
Total égal	<u>25.297,72 €</u>

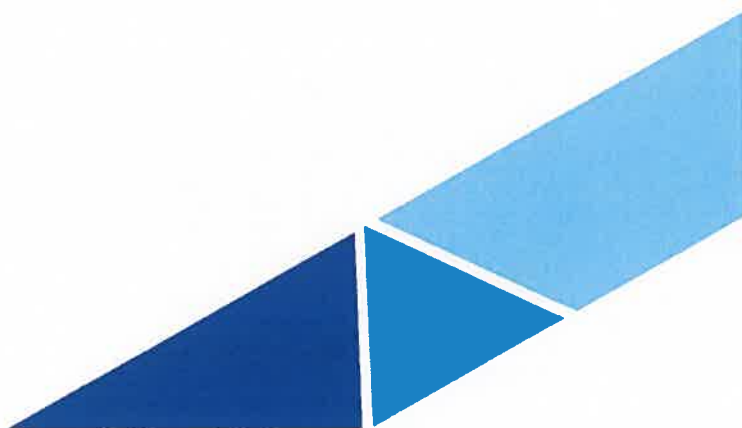
Conformément aux dispositions légales, l'associé unique rappelle que la société n'a procédé à la distribution d'aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Pour extrait certifié conforme,
Le Gérant :





Annexe



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **85 078 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 75 400 euros** et un total **charges de 50 128 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 25 272 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12 mois**.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2021** ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2016-07).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et Méthodes Comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits significatifs de l'exercice

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

La société a divisé par 3 les honoraires facturés à l'un de ses clients particulièrement impacté par la crise sanitaire.

Pas d'autres impacts significatifs constatés.

Engagements financiers

	31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			



Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert-comptable

S.A.R.L. "ERVIMAPRI"
au capital de 1.000,00 Euros
divisé en 100 parts de 10,00 Euros chacune
Siège social : CHAVILLE (Hauts-de-Seine) 2 bis, rue Alexis Maneyrol
851 022 582 RCS NANTERRE – N° de Gestion 2019 B 05137

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE
A L'ASSOCIE UNIQUE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2021
(extraite du rapport de gestion de la gérance)

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

Sur les résultats de l'exercice :

Comme précédemment indiqué, l'exercice considéré se solde par un bénéfice de 25.271,79 €.

Préalablement à l'affectation des résultats de l'exercice 2021, le Gérant expose que les capitaux propres se présentent ainsi dans le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Capital.....	1.000,00 €
Réserve légale.....	100,00 €
Autres Réserves.....	28.525,93 €
Report à nouveau.....	néant
Résultat de l'exercice.....	25.271,79 €
Total.....	<u>54.897,72 €</u>

alors qu'ils auraient dû se présenter comme suit :

Capital.....	1.000,00 €
Réserve légale.....	100,00 €
Autres Réserves.....	28.500,00 €
Report à nouveau.....	25,93 €
Résultat de l'exercice.....	25.271,79 €
Total.....	<u>54.897,72 €</u>

Le Gérant propose en conséquence :

- de modifier les écritures des capitaux propres, afin qu'ils soient conformes à la situation ci-dessus.

- et d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à la somme de 25.271,79 euros ainsi qu'il suit :

.../...


.../...

- d'ajouter au bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de	25.271,79 €
- le montant du poste "report à nouveau", créditeur de	25,93 €
Formant un bénéfice distribuable de	<u>25.297,72 €</u>

Et en conséquence, compte tenu du fait que le montant de la réserve légale atteint une somme égale à 10 % du capital social :

- d'affecter au poste "Autres réserves" la somme de (le poste "Autres réserves" se trouvera être de 53.700,00 €).	25.200,00 €
- et le surplus, soit la somme de au poste "Report à nouveau". (le poste "Report à nouveau" se trouvera être ainsi de 97,72 €).	97,72 €
Total égal	<u>25.297,72 €</u>

Pour extrait certifié conforme,
Le Gérant :

